



Le crieur des 3 eaux

Entre Chamalière, Arzon et Aigue Morte



Edito

Chers concitoyens.

J'ai le plaisir encore une fois de vous présenter tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année que nous débutons ensemble.

Vous avez certainement remarqué les travaux d'embellissement et d'amélioration effectués sur Chomelix et détaillés par notre équipe éditoriale. J'espère que ceux-ci ont répondu à vos attentes, mon souhait étant de rendre la commune la plus agréable possible et que ces aménagements répondent à vos besoins.

Tout au long de mon mandat, je continuerai d'œuvrer au mieux de vos intérêts. Au premier semestre débuteront les travaux de voirie des routes de Veyrines, Fournac et Chadouard ainsi que la mise en accessibilité du bâtiment de la mairie. Pour ces projets, je sais pouvoir compter sur le soutien constant de mes adjoints et sur l'appui des membres du conseil municipal.

Et s'il me fallait formuler qu'un seul vœu pour 2023, je l'emprunterais à ce proverbe africain : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Notre cap est de nous rassembler pour être plus fort, de PRI-VILEGIER CE QUI NOUS UNIT SUR TOUT CE QUI DIVISE.

Bonne lecture à tous

Votre maire, Roselyne BEYSSAC

Recherche assistante maternelle

La situation de notre belle commune a pris un tournant depuis quelques années en lien avec la garde d'enfants à Chomelix, et arrive à ce jour à un point critique.

En effet la dernière assistante maternelle de notre territoire communal fait valoir ses droits à une retraite « bien méritée ».

A ce jour, ce service n'est plus proposé malgré les demandes toujours aussi présentes.

C'est un réel casse tête pour les parents dans l'organisation de leur vie professionnelle et privée. Il se voient régulièrement obligés de se tourner vers les communes voisines qui peuvent encore proposer ce service, grâce aux assistantes maternelles disponibles sur leurs secteurs.

Cette situation est un grand souci aux yeux du conseil municipal soucieux du bien vivre à Chomelix et qui s'inquiète également du devenir de l'école du village qui serait forcément impactée par ce manque de professions autour de la petite enfance et ses modes de garde. Ce service de proximité est primordial pour la vie de notre commune dont les enfants sont les moteurs !

Malgré les efforts de vos élus et de nombreux contacts infructueux, le conseil municipal se sent impuissant et ne trouve pas d'autre solution que celle de passer cette annonce.

Nous comptons sur vous pour faire circuler l'information au sein de vos connaissances ou familles.

Si des personnes souhaitent s'investir dans ce parcours, qu'elles se fassent connaître en mairie. Celle-ci peut les accompagner dans les formalités de création de cette activité et la formation associée.

Quelques informations sur cette formation :

Il faut faire une demande auprès des services du département pour obtenir un agrément.

Vous pouvez exercer à domicile ou au sein d'une MAM.

Cette formation d'une durée de 120 heures est gratuite, organisée et financée par les services du département.

Nous tenons à vous remercier d'avance du soutien que vous nous apporterez.

Adressage

Nous rappelons à toutes les personnes qui ne l'auraient pas encore fait qu'elles peuvent venir retirer, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, leurs numéros individuels.

Les personnes ne pouvant se déplacer ou en faire la pose sont invitées à se faire connaître en mairie.

Une attestation de changement d'adresse sera également remise pour effectuer les formalités administratives que vous retrouverez sur le site www.service-public.fr

Année 2023 – 01
N° 5

Date de parution
Janvier 2023

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Annonce assistante maternelle
- Adressage
- Repas des aînés
- Abribus et transports collectifs
- Cimetière
- Bibliothèque, du nouveau !
- Petite histoire de la mairie et de l'école publique
- Du côté de nos sapeurs-pompiers
- Du côté des associations
- Le mot de l'équipe éditoriale

Informations utiles Mairie

**Adresse de la mairie
de Chomelix :**
86 rue de la Mairie
43500 Chomelix

**Contacter la mairie
de Chomelix :**

Téléphone :
04 71 03 63 10

@mail :
mairie@chomelix.fr

Site Web :
www.chomelix.fr

**Horaires d'ouverture
au public de la mairie
de Chomelix :**

Lundi, Mardi, Jeudi :
9h00 à 12h00
Fermée mercredi et
vendredi

Permanence des élus

Lundi 9h00 à 12h00
Roselyne BEYSSAC
Maire

Mardi 9h00 à 12h00
Didier CHAPYTS
2ème Adjoint

Judi 9h00 à 12h00
Ginette
GALLET ALLAIN,
1ère Adjointe

Numéros utiles

Pompiers :

18 ou 112

SAMU:

15 ou 112

Gendarmerie :

17 ou 112

Médecins :

MDS Craponne

Dr Agnès KLEIN

Dr Serge PIROUX

04 71 03 30 21

Dr Paul GUILLAUMIN

04 71 03 21 16

Dr Denis SOULIER

04 71 03 22 60

Pharmacies :

Pharmacie LUQUET

04 71 03 20 26

**Pharmacie BODIMENT-
CHAMBONNET**

04 71 03 20 56

Repas des aînés

C'est avec plaisir que les aînés de la commune se sont réunis, ainsi que les élus, pour le traditionnel repas annuel offert par la mairie. Une soixantaine de convives se sont retrouvés à la salle d'accueil et d'animations le 13 novembre dernier.

Tous ont partagé un excellent repas préparé et servi par le traiteur Rossigneux. Convivialité, sourires et danses dans une très sympathique ambiance musicale ont ponctué cette journée.



Abribus et transports collectifs

Comme vous avez pu le constater, un abribus a été installé suite au déplacement de l'arrêt qui se situait face à la boulangerie et a migré dans la descente peu après l'entrée de l'ex centre multi-activités.

Cet emplacement permet d'avoir plus de disponibilités de stationnement pour les usagers de la ligne et assure une meilleure sécurité avec une meilleure visibilité de part et d'autre de la route du Puy.

Pour information ou rappel:

- en direction du Puy en Velay

06h42 et 07h42 du lundi au vendredi en période scolaire, arrivées 07h35 et 08h35

06h42 du lundi au vendredi hors période scolaire,
arrivée 07h35

13h38 le mercredi, arrivée 14h25

- depuis le Puy en Velay

18h20 du lundi au vendredi toutes périodes, arrivée
Chomelix 19h14

17h20 les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période
scolaire, arrivée Chomelix 18h14

12h20 le mercredi en période scolaire, arrivée
Chomelix 13h14



Plus de détails sur le site www.mobilite.lepuyenvelay.fr/ligne-20

Cimetière

La météo très aride de cet été pouvait faire craindre que ne puisse être fait l'engazonnement du cimetière dans de bonnes conditions mais il n'en fût rien. En effet, les travaux se sont réalisés dans d'excellentes conditions et les pluies de septembre, en plus d'être favorables à la pousse des champignons, ont permis une très bonne implantation de la pelouse.

L'entretien effectué par les agents communaux a permis aux visiteurs de découvrir un lieu qualifié par beaucoup de reposant et propice au recueillement.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des pots ou jardinières sur les espaces engazonnés et, bien entendu, d'y effectuer des plantations.



Bibliothèque, du nouveau !

Des ressources numériques

La mairie a abonné la bibliothèque à @lithèque, la plate-forme numérique proposée par la Médiathèque Départementale, qui nous fournit déjà en livres.

Ce nouveau service, ouvert à tous les habitants de Chomelix inscrits à la bibliothèque, est gratuit pour les usagers, et sans publicité. Il vous permet de bénéficier chaque mois

- de 5 films en streaming ou téléchargement
- de 30 consultations de presse quotidienne (nationale et régionale) et 15 de magazines
- de musique de tous genres en illimité, y compris des concerts filmés
- de formation dans de très larges domaines (de l'informatique aux langues, en passant par la peinture, le yoga...etc...) en illimité aussi
- d'une sélection de livres jeunesse spécialement conçue pour les enfants ayant des difficultés d'apprentissage (dyslexie...)

Comment s'inscrire à @lithèque?

1- Abonnez-vous à la bibliothèque, si ce n'est déjà fait, aux horaires d'ouverture, les lundis, jeudis et samedis de 15h à 17h, et demandez des informations sur place.

2- Allez sur le site internet de la Médiathèque Départementale de la Haute-Loire, cliquez sur @lithèque, puis remplissez le formulaire d'inscription, qui sera vérifié et validé à distance par la bibliothèque.

Une seule inscription est autorisée par famille, deux s'il y a des enfants, pour une durée d'un an.

Etat civil 2022

Août–Décembre

2 naissances:

Léana DEBARD
01-10-2022

Gabriel DEBARD
01-10-2022

2 mariages:

Amandine BRIGNON
& Pierre MOSNIER

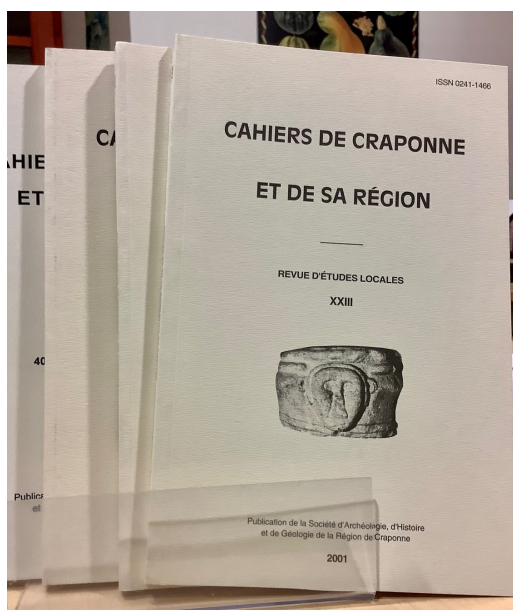
Hélène LE BLANCHE
& Yan BITTON

3 décès:

Bernard LIABEUF
19-08-2022

Madeleine BREUIL
Veuve MAVET
30-10-2022

Joseph MAHINC
16-12-2022



Des documents patrimoniaux

La commune vient d'acquérir une partie de la collection des « Cahiers de Craponne et de sa région ». Il s'agit d'une revue d'études locales, publiée par la Société d'Archéologie, d'Histoire et de Géologie de Craponne.

Chaque fascicule comporte au moins un article sur Chomelix.

Ces documents, fragiles, seront consultables sur place, à la bibliothèque, aux heures d'ouverture.

Ils traitent de maints sujets concernant le passé de notre territoire: *[pierres levées, petit patrimoine rural, vie au Moyen-Age, sous l'Ancien Régime, au 19e siècle, Béates, histoire de la pomme de terre, foires et marchés, écoles à travers les siècles, Révolution française, Grande Guerre, dentelle de Craponne, etc...]* Parfois érudits, toujours rigoureux, et passionnants, les articles redonnent littéralement vie aux lieux, aux gens, aux bâtiments, aux paysages d'autrefois.

Petite histoire de la Mairie et de l'école Publique

A la fin de la seconde guerre mondiale, mairie et école sont toujours implantées à Chomelix le bas, dans l'ancien bâtiment de l'hospice, acquis aux Religieuses de la Présentation au début du 20^{ème} siècle : l'école dans la partie centrale et la mairie dans la chapelle des Religieuses. Mais la situation dans les bâtiments est loin d'être satisfaisante car les deux services publics ne sont plus adaptés à l'évolution de la Société : conditions de salubrité et de sécurité insuffisantes, structure et dispositions des locaux inadéquates, situation géographique problématique, Chomelix le bas étant d'un accès malaisé, isolé et loin de l'activité principale du bourg.



Un événement extérieur entraîne une décision radicale. Dans la nuit du 22 au 23 février 1949, un violent incendie se déclare dans l'aile Nord du bâtiment des Religieuses, autrefois occupé par la poste et désormais loué à une personne indigente. Malgré les efforts des sapeurs-pompiers et de la population, le bâtiment est détruit et Maria MATHEVON périt dans le sinistre. La lutte contre les flammes, menée avec des moyens sommaires (pompe à bras, chaîne humaine pour amener l'eau avec des seaux) permet toutefois de sauver les bâtiments de l'école et de la mairie, en les fragilisant. La municipalité est alors contrainte d'envisager des travaux très importants à la fois pour mettre aux normes et conforter les bâtiments fragilisés par le sinistre. Cependant, la mairie, située dans l'aile Sud n'avait été que peu impactée et aurait pu rester sur place.

Un second événement, plus positif, se produit également en 1949 : une maison bourgeoise appartenant à Monsieur et Madame Cyprien CORNUT* est mise en vente au prix de 1 300 000 F.

*« Située sur un vaste terrain clos de murs de 18 ares cinquante-neuf centiares environ et confinant :
au nord un chemin et le jardin de Tavernier, (aujourd'hui rue de la mairie)
à l'est un chemin, (voie Bolène)
au sud la propriété de Pubellier-Chatain,
et à l'ouest la route départementale Numéro 1 du Puy à Craponne ».*

*(description de l'acte notarié de Maître Mathey à Craponne-sur-Arzon, en date du 20 septembre 1949)

Un rapide examen fait apparaître que ce prix, augmenté du coût de transformation de la maison bourgeoise en école, est inférieur aux réparations à mener à l'école de Chomelix le bas ; de plus, il serait éventuellement possible de construire une nouvelle mairie sur une partie du terrain.

Le projet d'acquisition est présenté par le maire, André VIDAL, au cours de plusieurs conseils municipaux tenus en mars et avril 1949. Après signature d'une promesse de vente, deux projets sont demandés à l'architecte KAEPPELIN : un pour l'installation des écoles dans le bâtiment récemment acquis, l'autre pour construire une nouvelle mairie.

Le conseil municipal approuve les projets de l'architecte au cours de la séance du **24 avril 1949**.

Petite histoire de la Mairie et de l'école Publique (suite)

République française.
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

COMMUNE de CHOMELIX

Adjudication des travaux de : Construction d'une mairie Aménagement d'une école au Chef-Lieu

Le maire de la commune de CHOMELIX donne avis que, le lundi 5 mai 1952, à 10 heures, il sera procédé, en mairie de Chomelix, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux ci-dessus désignés.

N° des Désignation des travaux Lots	Montant des travaux		Cautionnements	
	Mairie	Ecole	Mairie	Ecole
1 ^{er} Terrassement, maçonnerie :	982.457	1.382.357	15.000	17.000
2 ^e Menuiserie-quincaillerie :	450.655	239.192	7.000	2.500
3 ^e Zinguerie-plomberie :	75.560	108.565	1.000	1.700
4 ^e Plâtrerie-peinture :	305.019	319.250	4.500	4.500
5 ^e Installation électrique :	44.900	30.600	800	500
6 ^e Mobilier :	néant	55.000	néant	900
7 ^e Charpente-couverture :	345.377	17.862	5.000	300

COMMUNICATION DES PIÈCES DU PROJET
Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés :
— en mairie de Chomelix (Haute-Loire).
— au bureau de M. M. Kaepelin, architecte, 33, boulevard Saint-Louis, Le Puy (Haute-Loire).
Fait à Chomelix, le 5 avril 1952.

Le Maire,
VIDAL A.

L'adjudication des travaux est fixée le **5 mai 1952**. Elle restera infructueuse et de nouveaux devis seront établis par Monsieur KAEPELIN. Une réadjudication sera lancée le **8 juillet 1952**. Elle permettra d'ajuster le coût des travaux (mairie et école) à **6 790 000 F**.

Le plan de financement est le suivant :

- subventions 2 747 250 F
- fonds propres 1 355 950 F
- emprunt sur 30 ans de 2 686 800 F.

Dix ans plus tard, lors de la séance du 2 décembre 1962 le conseil municipal décide de vendre l'ancien bâtiment d'école/mairie au prix de 9000 F.

Annnonce du journal « Le quotidien » du 6 avril 1952

Historique de l'immeuble de l'école : Construit par Madame Augustine CHOVELON, épouse de Monsieur Louis VIGOUROUX, ancien député, demeurant à Paris, 10 quai de la Mégisserie. Il est cédé le 11 août 1911 à Monsieur SUC Antoine, industriel demeurant Faubourg du Vernet à Craonne sur Arzon. Ce dernier le revend le 29 janvier 1927 à Monsieur DUGOUJON Léon, ancien négociant, demeurant 15 rue Jarente à Lyon.

Monsieur et Madame Cyprien CORNUT achètent la propriété le 6 août 1948 pour la revendre à la commune de Chomelix le 20 septembre 1949 au prix de 1 300 000 F.



Merci à Mr Serge TAVERNIER pour sa précieuse collaboration.

Du côté de nos sapeurs-pompiers

Merci à l'équipe d'édition du « Crieur des 3 eaux » de nous donner l'opportunité au travers de son numéro de pouvoir remercier la population de Chomelix de l'accueil qui nous a été réservé lors de la traditionnelle tournée de calendriers 2023. Merci à toutes ces personnes qui durant ces années de pandémie, ont continué à nous soutenir lors de nos divers activités (repas en livraison, calendriers déposés dans les boîtes aux lettres, Téléthon etc...).

En 2023 l'amicale des sapeurs-pompiers de Chomelix organisera une soirée choucroute, le 18 février, une marche avec repas au profit du téléthon le 27 mai, le repas du vendredi 14 juillet.

Coté opérationnel, le centre d'intervention de Chomelix a effectué en 2022, 90 interventions (50 pour secours à personnes et 40 pour incendies et interventions diverses). Certains ont été engagés sur les différents feux qui ont touché la Haute-Loire, mais également d'autres départements (Isère, Ardèche, Gard, Aude). Afin d'être prêts et performants pour ces interventions, l'effectif du centre a fait cette année une centaine de jours de formation à l'école départementale.

L'effectif du centre est composé de 18 personnels : 5 Adjudants /Adjudants-chefs - 2 Sergents - 4 Caporaux /Caporaux chefs - 7 Femmes /Hommes 1^{ère} classe.

L'effectif est actuellement relativement nombreux, ceci dit, si vous souhaitez nous rejoindre nous avons encore quelques places de disponible et nous serons heureux de vous faire découvrir notre vie de sapeur-pompier.

Avancements de grades en 2022 :

- Pascal Ouillon : adjudant
- Thomas Remond et Valentin Ouillon: sergent
- Jean-Louis Rey et Corentin Pralong : caporal
- Florian MAVET : caporal chef

Les sapeurs-pompiers de Chomelix vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023



Du côté des associations

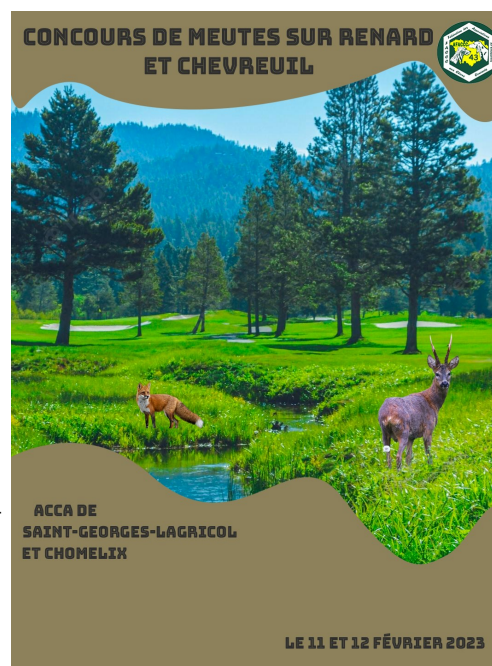
ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

L'ACCA de Chomelix, composée de 8 personnes au bureau présidé par Mr Pubellier François et de 45 membres est la plus importante association de la commune.

Ses sociétaires assurent la régulation des espèces au plan de chasse (chevreuil) ou autres (sanglier, renard, martre,...) et ce en relation directe avec les agriculteurs et toutes personnes ayant besoin de nos services.

Cette année, en union avec nos collègues de St Georges l'Agricole et l'association des chasseurs aux chiens courants, nous organisons un concours de meutes sur chevreuils et renards (gibiers non tirés) les 11 et 12 février 2023.

Venez découvrir le monde de la chasse, les chiens et la communion avec leurs conducteurs mais aussi discuter et participer à l'un des 8 lâchers sur les 2 communes prévus au cours du week-end. Rendez-vous sera donné les samedi et dimanche matin à partir de 7h30 à la salle multi activités de Chomelix ainsi que toute la journée où une buvette et des repas seront à votre disposition.



Du côté des associations (suite)

Marchés du soir

Le bel été 2022 a favorisé le bon déroulement des marchés du soir les 9 jeudis du mois de juillet et d'août. Bilan positif en termes de fréquentation et fidélisation de nos producteurs, artisans et exposants.

Le vide grenier du 14 juillet a connu un vif succès, perturbé par un excès de chaleur et nous devons saluer la résistance de nos exposants.

Le traditionnel repas moules frites a, lui aussi, fait le plein. Une centaine de convives ont apprécié l'excellente préparation des moules par notre incontournable chef Gerald, ainsi que nos frites dont le secret est parfaitement gardé par l'équipe des MDS.

Nos amis Viviane et Gerald DREUX ont décidé de poursuivre leur chemin de vie sur les territoires plus ensoleillés du bord Méditerranéen, créant ainsi un vide certain au sein de notre petite équipe. Nous saluons très sincèrement leur engagement, dynamisme, disponibilité, gentillesse qui caractérise ce couple d'amis avec lequel nous avons partagé une belle aventure pendant une dizaine d'années au sein des Marchés Du Soir, MERCI A EUX DEUX.

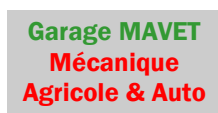


Un grand merci à tous les acteurs, producteurs, artisans et exposants fidèles à nos rendez-vous du jeudi soir. Cette année sera notre 25ème année d'existence des marchés. A cette occasion, je souhaite, en qualité de président de cette association adresser une pensée à Régis Forissier, initiateur des MDS, et je veux remercier plus particulièrement toute l'équipe sans qui rien ne serait possible.



RENDEZ VOUS POUR TOUS LE JEUDI 06 JUILLET 2023 !!!

Artisans, commerçants, votre es-



Du côté des associations (suite)

La Bergerie

Créée en 2006, l'association La Bergerie a pour objectif de promouvoir et développer les arts et la culture.

Son nom vient du fait que ses locaux consistent en une ancienne bergerie réaménagée en studio de répétition et d'enregistrement par Loïc Butterlin et Magali Duperrier, propriétaires des lieux à Chatardon.

L'association est actuellement présidée par Mme Anne-Marie Tailhandier.

La Bergerie dispose du matériel nécessaire pour l'enregistrement et le mixage en qualité professionnelle. Les artistes suivants y ont déjà enregistré leurs albums :

Jah Gaïa
Soole
Zarbazef
Nawak
Teldem Community
Sabaly
SR entre amis
Collectif Free D'Hôm



L'association a organisé des concerts de 2010 à 2013 dans le cadre de l'AltiLive Festival.

Elle a fait voyager des auvergnats en Afrique de l'Ouest par le biais de deux stages de danses et percussions organisés au Burkina Faso en 2010 et 2014 en partenariat avec l'association culturelle Burkinabée « Myria Gnouma ».

Pour les musiciens voulant répéter dans de bonnes conditions acoustiques et matérielles, l'association met à disposition son local et son matériel.

Les musiciens du collectif de percussionnistes « Les Djembéfoli » répètent dans les locaux de la Bergerie chaque lundi de 17h30 à 19h. Le collectif est ouvert à tous à partir de 7 ans. Leur but est de faire partager le plaisir des échanges musicaux inspirés par les rythmes traditionnels d'Afrique de l'Ouest. Leurs instruments sont les Djembés et les Doumdoums. Portés par l'association de danse africaine Pesa Motema, ils se regroupent une fois par mois avec les danseuses pour les faire danser aux rythmes de leurs percussions.

L'association a pour projet d'accueillir des artistes en résidence de création. Elle pourra aussi accueillir des stages culturels en partenariat avec le gîte « La Reine des Prés » récemment ouvert par Loïc Butterlin et Magali Duperrier à Chatardon.

Ce nouveau lieu comportant 12 couchages, dispose d'une salle de pratique artistique de plus de 60m2.

Pour tout renseignement :

La Bergerie Chatardon 43500 CHOMELIX

Tel: 07 83 33 62 39

mail : studiolabergerie@free.fr



Le mot de l'équipe éditoriale

Comme vous avez pu le constater, cette édition est très riche et nous tenons à remercier tous les contributeurs qui se reconnaîtront. Nous nous excusons auprès d'eux des quelques ajustements que nous avons peut-être apportés à leurs textes mais en avons gardé l'esprit.

Nous vous rappelons que vous pouvez être acteurs de ce support de communication locale et participer à la création de contenu. Nous vous invitons à transmettre vos questions, textes ou documents sur mairie@chomelix.fr. Vous pouvez également utiliser cette adresse pour nous demander de vous envoyer par courriel le « Crieur des 3 eaux ».

Nous vous souhaitons une très belle et très heureuse année 2023 !

Emilienne PRALONG, Virginie LANNOY, Marc SABIN, Serge GIBERT